

lieux qui m'ont vue naître, et que j'ai dit adieu à toutes les compagnes de ma jeunesse ; c'est pour eux que j'ai fait le sacrifice de ma liberté, des biens et des joies que m'offrait le monde ; c'est pour eux que, renonçant aux paisibles loisirs de la famille, je veille nuit et jour au chevet de leurs lits en consacrant à leur service tout ce que j'ai de force, de santé et de vie. Oh ! si quelqu'un d'eux était en danger de succomber à son mal, n'étant pas encore disposé pour paraître devant Vous, de grâce, ô mon Dieu ! laissez-lui le temps de se reconnaître ! Donnez-moi plutôt sa maladie et laissez-lui les jours que Vous me réserviez ! Sœur de l'Espérance, ma destinée à moi, est de mourir pour le soulagement de mes chers malades ; et cette mort, quelque prochaine et quelque douloureuse qu'elle puisse être, je l'accepte avec d'autant plus de joie qu'elle aura pour fruit de les amener à Vous, qui êtes la véritable Vie et la souveraine Félicité ; Vous, Sauveur Jésus, qui vivez et réglez avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Les jeunes personnes que l'on croit pouvoir admettre à s'essayer dans la Congrégation subissent des épreuves successives, propres à faire connaître leurs qualités et leurs aptitudes pour la vie religieuse. Outre une retraite de huit jours qu'il leur est conseillé de faire dans l'une des maisons de la dite Congrégation, ces épreuves comprennent :